

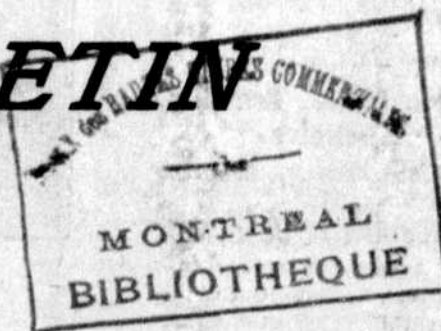
22e ANNEE

JUIN, 1921

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Intéressant jugement	87	Québec estival	91
Mission d'hommes d'affaires en Europe	87	L'offre et la demande	92
L'agent général de la province de Québec à Londres	87	M. Emile Lepage	92
Le circuit Saint-Denis-Frontenac	88	Accusé de réception	92
Le nouveau mode d'administration	88	Train quotidien transcontinental	93
Ecoles des Hautes Etudes	88	The Merchants Bank of Canada	95
Les travaux de la Chambre	89	La Banque Nationale	97

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

MONTREAL à LONDRES.
MONTREAL à BRISTOL
(Avonmouth Dock)
PORTLAND à LONDRES.
PORTLAND à BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Jules Hone, Travel Agencies

9 Boul. St-Laurent. Montréal

The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean. N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.



CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW YORK à LIVERPOOL
NEW YORK à CHERBOURG &
SOUTHAMPTON
NEW YORK à PLYMOUTH.
CHERBOURG & LIVERPOOL
NEW YORK à PLYMOUTH.
CHERBOURG & Southampton
NEW YORK à PLYMOUTH.
HAVRE
NEW YORK à PLYMOUTH.
& HAMBOURG.
NEW YORK à
MEDITERRANEE
BOSTON à LIVERPOOL
BOSTON à LONDRES.

The Cunard SS. Co., Ltd.

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlear"

WHITE STAR-DOMINION LINE

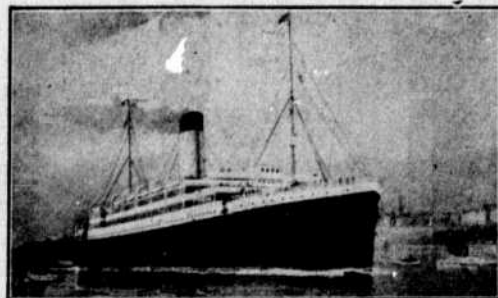
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL (En été)
PORTLAND Me—LIVERPOOL (En hiver)

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Molroux et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris. The American Travel & Transport Agency; A. LeFont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1921-1922

PRESIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 16 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 584, St-Paul Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, 338, Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. ALEX. PRUD'HOMME, 10, rue de Bresoles.

SECRETARE:

M. LEON LORRAIN, 76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, rue Notre-Dame Ouest.

M. L.-E. Beaulieu, C. R., 30, rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Alfred Lambert, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, O.-S. Ferrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adéiard Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

CONSEILLERS:

MM. Aubry, J. B. A., de "A. Aubry & Fils Ltée", 600, Ave. Delorimier.
Charbonneau, J. A. M., pharmacien en gros, 30, rue St-Paul E.
Chaussé, Alcide, architecte, 7, rue Notre-Dame ouest.
Daoust Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 43 Victoria sq.
Desaulniers J.-V., agent d'affaires, 90 rue St-Jacques.
Fontaine Emile-F., dir.-gér. "Agence Can. de Pub.", 284 La-gauchetière O.
Gervais J.-P., march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.
Grothé Raoul-O., "L.-O. Grothé Ltée", 566 boul. St-Laurent.
Hardy A.-H., de "Greenshields Ltd.", 17 Victoria square.

Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., march. de bois, 55 St-Frs-Xavier.
Latourelle Téléphore, maître-plombier, 6 rue Craig Ouest.
Lavallée A.-S., march. de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., industriel, 92 Notre-Dame Est.
Paulhus J.-A., "D. Hatton & Cie", 18 rue Bonsecours.
Pellerin J.-H.-E., "Labrecque & Pellerin", 11 St-Timothée.
Raymond Alphonse, manuf. de conserves, 520 rue Panet.
Rolland Emile, "Imprimerie Moderne", 39 rue Dowd.
Roy Alfred, I.C., ingénieur industriel, 502, Ste-Catherine Est.
Viau Henri, expert-comptable, 137 rue McGill.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C. P., de Laporte, Martin et Cie, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 96, Notre-Dame Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant.
Damase Masson, ancien négociant, St-Laurent, P. Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, ave de l'Hôtel de Ville.
I.-le Préfontaine, financier, 35, St-Jacques.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.

MM. Frédéric C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
Adéiard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
Frank Pausé, L.-G. Beaubien et Cie, 50, Notre-Dame Ouest.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180, rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59 St-Pierre.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

MM. J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.
Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 72, rue Notre-Dame Est.
J.-N. Cabana, 224, St-Jacques.

Vérificateurs:

J.-B.-A. Gougeon, et Henri Beaugard.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1921-1922

Affaires municipales:—M. J.-V. Desaulniers, président; MM. J.-N. Cabana, Jos. Elie, Joseph Ethier, Adéiard Fortier, Alcide Chaussé, J.-O. Labrecque, Victor Lévesque, G. Normand, Dr J.-C. Poissant, Isale Préfontaine, L.-A. Lavallée, Léon Trépanier, Emery Larivière, Alex. Prud'homme.

Agriculture et colonisation:—M. Adéiard Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, Dr Daubigny, L.-M. Cornéliier, Pétrus Fortier, Ed. Gernaey, J.-E. Lareau, S. Oulmet, Ch. Langlois, H.-C. Cornéliier.

Cuir et peaux:—M. Joseph Daoust, président; MM. J.-I. Chouinard, Emile Corbell, Wilfrid DeLorme, L.-E. Gauthier, A.-S. Lavallée, Henri Viau, Paul-E. Joubert.

Enseignement technique et commercial:—M. Edouard Montpetit, président; MM. Rod. Bédard, Louis Bourgois, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Ludger Gravel, Henri Laureys, P. LeCointe, Frank Pausé, Henri Viau, L.-M. Lymburner.

Epiceries et produits alimentaires:—M. Joseph Ethier, président; MM. Armand Chaput, Eug. Couvrette, J.-A. Debien, Nap. Gendreau, Chs Langlois, J.-L. Lussier, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. J.-B.-A. Aubry, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, Raoul-O. Grothé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, L.-M. Lymburner, Frank Pausé, L.-N. Patenaude, C.-E. Racine, Emile Rolland, J.-A. Trudeau, J.-F. Loisel.

Expositions et musées:—M. J.-P.L. Bérubé, président; MM. C.-H. Catelli, A. Chaussé, J.-E.-O. Daoust, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, le général Labelle, H. Laureys, S. Oulmet, Henri Viau, E.-C. Vidricaire, Jos. Quintal, Ludger Gravel, Arthur Vincent.

Finances:—M. Joseph Ethier, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Adéiard Fortier, Jos. Fortier, Ludger Gravel, J.-P. Gervais, Paul Joubert, Alex. Prud'homme, Jos. Quintal, L.-M. Lymburner, J.-E.-C. Daoust.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. L.-E. Beaulieu, C.R., C.-H. Catelli, J.-E.-C. Daoust, Léon Garneau, C.R., Ludger Gravel, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville, Jos. Versailles.

Industrie minière et forestière:—M. J.-O. Labrecque, président; MM. Avila Dufort, J.-P. Dupuis, Jos. Elie, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, P. LeCointe, J.-B.-D. Lègare, Ch. Raymond, Alfred Roy, Arthur Surveyer, Rod. Tourville.

Nouveautés:—M. Jos. Filiatrault, président; MM. J.-T. Corroil, Eug. Durocher, Raoul Dupé, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy, J.-E. Messier, A.-F. Ladouceur, Norman Paulet, J.-F. Loisel.

Produits chimiques:—M. Louis Bourgois, président; MM. Joseph Contant, Arthur Décarry, J.-A.-M. Charbonneau, J.-G.-A. Pilon, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Henri Lanctôt, Pierre Leduc, Henry Miles, Rolland Préfontaine.

Quincaillerie et métaux:—M. J.-B.-A. Aubry, président; MM. Alfred Barrette, J.-N.-R. Cousineau, John A. Durand, Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, L.-L. Lafleur, Tél. Latourelle, Arthur Léger, Aquila Legis, L.-M. Lymburner.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones:—M. C.-H. Catelli, président; MM. Adéiard Fortier, Geo. Hyde, Frank Pausé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Arthur Surveyer, S. Oulmet, Rod. Tourville, J.-A. Trudeau, L.-M. Cornéliier, J.-V. Desaulniers, Henri Viau.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart des maladies et pour faciliter la mue et rendre le poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg.

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

de

CONFITURES,

GELEES, SIROPS, KETCHUP,

LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

Tél. Est—1649-1075 111 rue St-Thomé, Montréal

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit:	\$500,000
Capital payé:	\$125,000
Réserve et profit non distribués:	\$140,781.25
Fonds administrés:	\$9,538,000

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., Montréal, Prés.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal, Vice-Président.
J. O. GRAVEL, Montréal.
A. TURRETTINI, Paris, France.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-FOUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEHIEUX, C. R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

MARTIAL CHEVALIER, J. THEO. LECLERC,
Directeur Général. Secrétaire.

Tél. Main 2557

Les personnes que cette annonce intéresse sont priées de s'adresser à la Direction pour tous renseignements concernant les divers services de la Société.

Baron J. d'HALEWYN,
Président

J. C. GAGNE,
Secrétaire

Crédit Canadien

Incorporé

CAPITAL SOUSCRIT: \$1,000,000

ACHAT ET VENTE DE VALEURS DE PLACEMENT
CANADIENNES ET ETRANGERES
PRETS SUR HYPOTHEQUES ET SUR TITRES

GARDE DE TITRES ET SERVICE DES
COUPONS ET DES INTERETS

Emission de Livrets-Obligations remboursables à vue
ou à échéance moyennant un intérêt variant de
5 à 6% l'an suivant le terme fixé.

EDIFICE BANQUE NATIONALE, MONTREAL

Adresse télégraphique: CREDICA

Boîte postale: 1180

Tél. Main: 2926—2927—1090

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada



Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation + + + + +



GRANGER FRÈRES
Libraires, Papeteriers, Imprimeurs
45 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement.—Un an:..... \$1.00
Le numéro:..... .10

MONTREAL, JUIN 1921

Le service gracieux du "Bulletin" est
fait à tous les membres de la Chambre.

INTERESSANT JUGEMENT

La Cour supérieure de Montréal a rendu, il y a quelque temps, un jugement qui intéresse vivement le commerce en ce qu'il créera sans doute un précédent.

Frame & Company, importateurs et marchands de gros de New-York, étaient les demandeurs. C.-A. Lefebvre & Compagnie, de Montréal, étaient les défendeurs. Et il s'agissait de déterminer ce qui constitue un contrat.

Les demandeurs allèguent que, le 27 décembre 1918, les défendeurs avaient soumis des prix pour un envoi de tapioca; que, deux jours plus tard, les demandeurs avaient télégraphié à la firme canadienne, acceptant ses prix et commandant "100" ou davantage; et que, le lendemain, le défendeur avait télégraphié à la compagnie américaine, l'informant qu'il ne pouvait pas livrer "100", mais seulement vingt-cinq tonnes de chacune des deux variétés de tapioca commandées, et à des prix un peu plus élevés que ceux qui avaient été soumis tout

d'abord. Entre temps, le demandeur avait écrit à la firme canadienne, confirmant son précédent télégramme, et il prétendait avoir par là parfait un contrat liant les deux parties.

La question de savoir si le nombre "100" contenu dans le télégramme se rapportait à des sacs ou à des tonnes, a été longuement débattue. La firme américaine prétendait qu'elle avait toujours acheté le tapioca à la tonne. Mais il a été établi, à la satisfaction du tribunal, que c'est la coutume, à Montréal, de vendre le tapioca au sac.

Il ressort du jugement de la Cour supérieure, qui a renvoyé l'action avec dépens, qu'un échange de télégrammes entre deux maisons de commerce constitue pas un contrat et ne comporte d'obligations légales définies ni pour l'une, ni pour l'autre. D'où l'on peut conclure que seuls des lettres ou autres documents signés par les parties contractantes forment un contrat valable.

Commission de l'expansion du commerce.

MISSION D'HOMMES D'AFFAIRES EN EUROPE

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le
mercredi 1er juin 1921.)

La commission de l'expansion du commerce a l'honneur de recommander à la Chambre de commerce de déclarer qu'elle verrait d'un bon oeil la Canadian Manufacturers Association, lors de son prochain congrès, à Québec, considérer l'opportunité d'organiser une mission industrielle qui ferait en Europe un voyage d'étude en vue de rechercher de nouveaux débouchés à l'industrie canadienne et de développer, d'une façon générale, le commerce extérieur du Canada.

Pour le président de la commission,

ALFRED LAMBERT.

Commission de l'expansion du commerce.

L'AGENT GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC A LONDRES

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le
mercredi 1er juin 1921.)

La commission de l'expansion du commerce a l'honneur de recommander à la Chambre de commerce de représenter au gouvernement de la province de Québec que la subvention accordée présentement à son agent général à Londres est insuffisante pour faire les frais et rémunérer le personnel nécessaire pour remplir avec toute l'efficacité possible ses importantes fonctions.

Pour le président de la commission,

ALFRED LAMBERT.

*Commission des transports.***LE CIRCUIT SAINT-DENIS-FRONTENAC**

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 1er juin 1921.)

La commission des transports a l'honneur de recommander à la Chambre de commerce, de représenter à la Commission des tramways de Montréal que, dans l'intérêt général du commerce, il serait opportun de transformer le nouveau circuit Saint-Denis-Frontenac en ligne de ceinture effectuant les parcours suivant :

Départ: Angle des avenues Mont-Royal et du Parc. Parcours: Avenue Mont-Royal, rue Saint-Denis, rue Sainte-Catherine, rue Frontenac, avenue Mont-Royal, jusqu'à l'avenue du Parc.

Pour le président de la commission,
SERAPHIN OUIMET.

— * —

*Affaires municipales.***LE NOUVEAU MODE
D'ADMINISTRATION**

La commission des affaires municipales a étudié, dans leurs grandes lignes, à la demande de la Chambre de commerce, les deux modes d'administration, désignés sous les titres de cédule A et de cédule B, qui seront soumis le 16 mai aux électeurs de Montréal, et elle a l'honneur de faire le rapport suivant :

CONSIDERANT que la division de la cité de Montréal en trente-cinq quartiers assurerait une plus juste représentation, au sein de l'administration, de tous les intérêts légitimes; tandis que la présence de cinq échevins dans un même district — ainsi qu'il est prévu dans la cédule A — permettrait à chacun des cinq d'éviter ses responsabilités;

CONSIDERANT que le maire doit être indépendant des membres du conseil et des influences de quartiers, afin que ses décisions soient conformes à la plus grande impartialité, et qu'il ne le sera que s'il est élu par l'ensemble de la ville et non pas choisi par les membres du conseil;

CONSIDERANT qu'il est indispensable, pour sauvegarder le principe représentatif, que le conseil ait le droit absolu de destituer, au besoin, le directeur des services municipaux, et que le conseil, qui aurait ce droit en vertu de la cédule B, ne l'aurait pas d'après les prescriptions de la cédule A;

CONSIDERANT que la représentation proportionnelle, qui serait du reste inapplicable dans

une ville divisée en trente-cinq quartiers, présenterait en outre les graves dangers de susciter de l'animosité entre les races, les croyances et les classes et de faire prévaloir les intérêts des groupes contre l'intérêt général;

La commission des affaires municipales — qui est toujours d'avis que le mode d'administration préconisé à plusieurs reprises par la Chambre de commerce serait celui qui conviendrait le mieux à Montréal — a l'honneur de soumettre que, dans son opinion, des deux projets qui seront proposés le 16 mai aux électeurs, la cédule B est préférable à la cédule A.

Le président de la commission,
J.-V. DESAULNIERS.

— o —

**ECOLE DES HAUTES ETUDES
COMMERCIALES****EXAMENS DE FIN D'ANNEE**

Les examens de sortie, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ont eu lieu le mois dernier. Le jury était ainsi composé:

- Mgr G. Gauthier, Recteur de l'Université de Montréal,
M. C.-J. Simard, Sous-Secrétaire de la Province de Québec,
M. Tancrede Bienvenu, Vice-Président de la Banque Provinciale du Canada,
M. Beaudry Leman, Gérant Général de la Banque d'Hochelaga,
M. Alfred Lambert, Président de la Chambre de Commerce de Montréal,
M. Léon Lorrain, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Montréal,
Rév. Frère Nivard, Directeur du Pensionnat Mont St-Louis, Montréal,
Le Directeur et les Professeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Les résultats obtenus par les élèves finissants ont été très brillants. Les diplômes ont été délivrés de la façon suivante:

1. Désy, Anatole, Avec la plus grande distinction, Médaille d'or,
2. Philie Roland, Avec grande distinction, Médaille d'or,
3. Dionne, Joseph, Avec distinction, Médaille d'argent,
4. Bellehumeur, Paul, Avec distinction, Médaille d'argent,
5. Nolin, Jean, Avec distinction, Médaille d'argent,

6. Manseau, Charles, Avec distinction, Médaille d'argent,
7. Picard, Emilien, Avec distinction, Médaille de bronze,
8. Coderre, Louis, Avec distinction, Médaille de bronze,
9. Arbour, Joseph, Avec distinction, Médaille de bronze.
10. Gratton, Valmore, Avec distinction, Médaille de bronze.

M. Rolland Philie a obtenu aussi les deux récompenses suivantes :

Une médaille d'argent offerte par M. Alfred Lambert, Président de la Chambre de commerce de Montréal, à l'élève finissant qui a obtenu le plus grand nombre de points pour la comptabilité ;

Un prix de \$25 offert par M. J.-E. Clément à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points pour la comptabilité, les assurances et la ponctualité.

Le prix de \$25 offert par M. le sénateur Lorne C. Webster sera attribuable à partir de l'année prochaine.

COURS DU SOIR

Les élèves qui, pendant deux ans, ont suivi régulièrement les cours du soir à l'École des Hautes Etudes Commerciales, et ont subi les examens requis, viennent d'obtenir le certificat de capacité.

Ce sont, classés par ordre de mérite :

Charles Geo. Beausoleil,
Paul Guimond,
Marius Cameron,
Conrad Giguère,
Charles Aug. Lussier,
Maurice Gervais.

Les prix suivants, offerts par la Banque d'Homechaga, ont été décernés aux élèves qui se sont particulièrement distingués et ont obtenu le plus grand nombre de points au cours d'Opérations de Banque :

Première section :

Prix de \$25.00 : Arthur Tremblay,
Prix de \$10.00 : Albert Boissonneault,

Deuxième section :

Prix de \$25.00 : Charles Geo. Beausoleil,
Prix de \$25.00 : Maurice Gervais,
Prix de \$10.00 : Paul Guimond,
Prix de \$10.00 : Chs Auguste Lussier.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SEANCE SPECIALE

La Chambre de commerce a tenu, le mercredi 4 mai, sous la présidence de M. Alfred Lambert, une séance spéciale ayant pour objet de prendre en considération le rapport de la commission des affaires municipales sur le nouveau mode d'administration.

Etaient présents :—MM. Joseph Ethier, 1er V.-P., Alex. Prud'homme, trésorier, Sir H. Laporte, le général A.-E. Labelle, Jos. Quintal, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, Henri Viau, J.-B.-A. Aubry, J.-A.-M. Charbonneau, Tel. Latourelle, J.-O. Labrecque, J.-P. Gervais, J.-N. Cabana, A.-H. Hardy, J.-V. Desaulniers, J.-W. Harris, L.-N. Pate-naude, Séraphin Ouimet, Victor Lemieux, F.-A. Ladouceur, Raymond Beaudry, Wm St-Pierre, Emery Larivière, Gérin Normand, J. Jeannotte, L.-M. Cornellier, Gaspard DeSerres, Chs Emard, Oscar Gignac, J.-C. Gagné, Chs Duquette, Dalbé Viau, Geo. Gonthier, Jos. Contant, P. Brunet, Raphaël Ouimet, Edmond Brossard, Joseph Daoust, A.-P. Pigeon, Léon Trépanier, Alph. Raymond, C.-H. Cornellier, Théo. Trudeau, J.-O. Gravel, C.-B. Hamelin, A.-O. Chalifour, N. Imbleau, W.-A. Baker, Henri Labrecque, J.-O. Gareau, H. Jeannotte, C.-E. Gravel, L.-C. de Tonnancour, Ed. Montet, J.-G.-A. Fillion, Gustave Francq, Dr J.-C. Poissant, Jos. Elie, L.-N. Veilleux, Oct. Lemay, Paul Ouimet, Ed. Gernaey, Alex. Charette, A.-L. Desaulniers, L.-A. Caron, Avila Dufort, J.-C. Petitclerc, Jos. Laporte, L.-H. Bourdon, J.-A. Dansereau, Eug. Couvrette, J.-A. Guay, Jos. Sawyer, G.-N. Moncel, A. Blain, Jules Hone, Geo. Paré, H. Delorme, J.-H. Langevin, Henri Jonas, J.-C. Groves-Contant, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

MM. P.-E. Joubert et R.-O. Grothé, absents de la ville, s'étaient fait excuser.

Après lecture de l'avis de convocation, M. le président rappelle que, le 29 mars, la Chambre de commerce a prié la commission des affaires municipales d'étudier les cédules A et B et de faire rapport. Le Conseil, le 27 avril, a reçu le rapport et l'a transmis à l'assemblée spéciale qui siège en ce moment.

Le secrétaire donne lecture du rapport qui sera publié dans le BULLETIN et dont voici la conclusion :

"La commission des affaires municipales — qui est toujours d'avis que le mode d'administration préconisé à plusieurs reprises par la Chambre de commerce serait celui qui conviendrait le mieux à Montréal — a l'honneur de soumettre que, dans son opinion, des deux projets qui seront proposés le 16 mai aux électeurs, la cédule B est préférable à la cédule A."

M. J.-V. Desaulniers, président de la commis-

sion, appuyé par M. A.-P. Pigeon, propose l'adoption du rapport.

Nous désirerions, avant de voter, entendre quelques explications, déclare M. Joseph Contant.

La commission, rapporte M. Desaulniers, a étudié les deux projets sans parti-pris. Elle a dû s'en tenir aux grandes lignes. L'élection par l'ensemble de la ville et l'élection par quartiers ont donné tour à tour de bonnes et de mauvaises administrations. La qualité de l'administration ne tient donc pas au mode électif. Seulement, nous craignons que le coût très élevé d'une élection dans les vastes arrondissements prévus par la cédule A n'éloigne un grand nombre de bons candidats et ne facilite l'accès aux affaires de candidats dont des souscripteurs occultes auraient fait les frais d'élection.

La commission est d'avis, continue M. Desaulniers, qu'il vaut mieux que le maire soit élu par les électeurs. S'il était choisi par le conseil municipal, il y aurait danger qu'il ne garde rancune à ceux des conseillers qui auraient donné leurs suffrages à un autre.

Le conseil aurait le droit absolu de démettre le directeur des services prévu dans la cédule B. Le gérant dont il est question dans la cédule A ne pourrait être destitué que pour des raisons "valablement" motivées. Or, seuls les tribunaux pourraient interpréter le mot "valablement". De sorte qu'on pourrait avoir un gérant demeurant en fonctions contre la volonté du conseil. C'est pourquoi, poursuit M. Desaulniers, sur ce point-là aussi, la commission trouve la cédule B préférable.

Enfin, conclut-il, la commission estime que, si la représentation proportionnelle est applicable dans une ville dont les habitants sont de même race, elle ne pourrait, à Montréal, que ranimer l'animosité entre les races.

M. Edmond Brossard, C. R., fait observer que les membres de la Chambre de commerce, et même ceux qui sont présents, ne sont pas unanimes quant au nouveau mode d'administration. La Chambre avait un projet qui a été mis de côté, et nous sommes en présence de deux modes qui en diffèrent beaucoup. Dans ces conditions, conclut M. Brossard, je crois que la Chambre ferait mieux de s'abstenir.

M. Brossard fait en conséquence, en amendement à la proposition d'adoption du rapport, une proposition dont voici la conclusion :

"La Chambre de commerce de Montréal remercie à la fois ses deux représentants distingués sir Hormisdas Laporte et M. Alfred Lambert, du travail fait par eux comme membres de la Commission de la Charte, et MM. les membres du Comité des affaires municipales de cette Chambre, de l'étude qu'ils ont faite des deux projets de Charte Cédule A, et Cédule B., étude dont leur rapport fait bénéficier les membres, et, tout en engageant ces

derniers à voter lors du referendum, ne croit pas devoir exprimer une opinion collective sur l'un ou l'autre projet. Que le rapport de la commission des affaires municipales soit, en conséquence, laissé sur la table."

M. Alex. Prud'homme seconde cet amendement, et rappelle qu'il comporte l'opinion qu'il a lui-même exprimée devant la Chambre quand on a discuté l'opportunité de confier l'étude des deux projets à la commission des affaires municipales.

M. Quintal déclare qu'à son avis le projet de la Chambre était le plus propre à assurer une bonne administration. Il préférerait, dans les circonstances, que la Chambre n'exprimât pas, sur la cédule A ou la cédule B, une opinion collective; mais il ne peut souscrire à tous les considérants de l'amendement.

MM. Brossard et Prud'homme consentent à retirer les considérants pour ne laisser substituer que la conclusion de l'amendement.

M. Calana rappelle que la Chambre, en séance générale, a confié l'étude des deux cédules à la commission des affaires municipales. La commission a tenu cinq ou six séances et elle a fait l'étude que le public ne peut faire parce qu'il n'a pas les textes entre les mains. Les membres ici présents sont en état de juger si ses conclusions sont justes ou fausses. La Chambre de commerce va-t-elle se désintéresser d'une question aussi importante, et qu'elle étudie depuis si longtemps, quand d'autres corps publics se sont prononcés ?

Sir Hormisdas Laporte remercie la Chambre de commerce de l'avoir délégué dans la commission de la charte. S'il a été élu président, l'honneur en revient à la Chambre. Les représentants de la Chambre ne pouvaient s'engager à défendre partout fanatiquement le projet de la Chambre. Il n'a pas été possible de le faire agréer. Il fallait conclure. La commission s'est arrêtée à un mode qui lui paraît offrir des garanties suffisantes. M. Laporte regrette les divergences qui se sont produites à la Chambre sur ce sujet, mais il ne doute pas qu'elles n'atteindront point l'institution qui a coûté tant de sacrifices aux fondateurs et tant de dévouement à leurs successeurs. Enfin, il félicite M. Desaulniers d'avoir exposé impartialement les vues de la commission des affaires municipales.

M. Brossard fait observer que l'adoption de l'amendement dissiperait tout malentendu.

L'amendement Brossard-Prud'homme est ensuite mis aux voix et adopté par 49 voix contre 27.

Votent en faveur:—MM. Ethier, Prud'homme, Catelli, Fortier, Viau, Aubry, Hardy, Patenaude, Ouimet, Lemieux, Ladouceur, Cornellier, Petitclerc, Quintal, Laporte, Ouimet, Gernaey, Charette, Brossard, Daoust, Trépanier, Rzymond, Cornellier (H.-C.), Trudeau, Imbleau, Gareau, Deserres, Emard, Gagné, Bourdon, Couvrette, Guay, Sawyer, Moncel, Hone, Delorme, Langevin, Montet, Francq, Labelle,

W. A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve

Tél. Main 1192 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 2111-2112

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

11 Place d'Armes, Ed. Montreal Trust, Montreal
J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Edouard Gadbois,
L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L., J. P.
Charbonneau.

Tél. Main 1000

BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES
Félicité sur hypothèques, Achats de Créances,
Réglement de successions
16, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAULT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault
80, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 818 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

62, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du journal "La Presse")

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

(Au troisième étage)

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer
et à protéger, une marque de commerce
à faire enregistrer, veuillez communi-
quer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour
vous les recherches nécessaires. Nous
vous aiderons de nos conseils et nous
vous donnerons tous les renseigne-
ments que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER

AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

Main 8108

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL

ARPENITEUR GEOMETRE

DE NOTRE-DAME EST MONTREAL

TEL. MAIN 8108

De GASPE-BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 28 Edifice Assurance Royale

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Est 2115

Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,
système d'égouts, système d'éclairage, pavages,
installations hydro-électriques, ponts, mou-
rages, rapports financiers.

502, STE-CATHERINE EST, - MONTREAL

S. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'École
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
1925. — G. E. LEONARD, I.C., 6525 Parc La-
fontaines. Tél. St-Louis 5777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornages — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 1473

ALCIDE CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Dessins, Expertises,
Arbitrages, Evaluations, etc.

7, RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL

Tél. Main 1187

Dist. Rockland 718

J. E. C. DAoust

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAoust

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

Dr J. H. VILLENEUVE, M.V.

(Hôpital de l'École Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone Main 1398 JOUR ET NUIT

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448

Main 2557

ART. C. O'DONOUGHUE

Spécialité:

ASSURANCE MARITIME

COURTIER D'ASSURANCES

35, rue St-Jacques

MONTREAL

EMILE LEPAGE

Entrepreneur et Importateur.

Marbre, Tuiles, Mosaïques et Ardoise.

SPECIALITE:

PLANCHERS EN TERRAZO

990-992 rue Parthenais

MONTREAL

TEL. MAIN 938

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX.

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

Dufort & Beaudoin

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN
EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL.



EXIGEZ

la marque

"ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL 100
RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL Can

CREDIT CANADA Limitée

Banquiers établis en 1910.

Bureau chef:
145, rue St-Jacques
MONTREAL

Succursale:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC.

Tél.: Main 4735-4736.
Hon. H. B. RAINVILLE,
Président.

TEL. Main 2020 EDIFICE ST-NICHOLAS
Chaussée 118

J. A. Barrette INTERNATIONAL AGENCY

Représentants de manufacturiers

Machinerie et spécialité en
quincaillerie

Courtiers en machines usagées

Représentants exclusifs de

ROBINSON MFG. CO.
Machines pour meuniers

ACCESSOIRES ET
FOURNITURES
D'AUTOMOBILES



Kimball Jack

LUDGER GRAVEL & FILS

26, Place Jacques-Cartier MONTREAL

Phone { Main 520
Après 6 hrs P. M. Est 8276

Venez nous voir pour vos accessoires

Laporte (Sir H.), Veilleux, Lemay, Duquette, Viau (Dalbé), Gonthier, Helen, Hamelin, Contant.

Votent contre:—MM. Lanctôt, Latourelle, Labrecque, Gervais, Desaulniers, Harris, Beaudry, Larivière, Normand, Jeannotte, Dancereau, Blain, Paré, Fillion, Poissant, Elie, Desaulniers (A.-L.), Caron, Cabana, Ouimet, Pigeon, Gravel (J.-O.), Labrecque (H.), Gravel (C.-E.), De Tonnancour, Gignac, Brunet.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 11 mai 1921 sous la présidence de M. Alfred Lambert.

Étaient présents:—MM. Jos. Ethier, 1er V.-P., Paul Joubert, 2ème V.-P., Ludger Gravel, Jos. Fortier, J.-V. Desaulniers, Henri Viau, F.-E. Fontaine, J.-P. Gervais, J.-H.-E. Pellerin, A.-H. Hardy, L.-M. Lymburner, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. Adrien Ménard, Avila Dufort, Alfred Barrette, L.-M. Cornellier, A.-F. Ladouceur, L.-N. Veilleux, Oscar Gignac, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

M. Alex. Prud'homme s'était fait excuser.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 27 avril.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

Examens à l'Ecole des Hautes Etudes.—M. le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales informe la Chambre que, sur proposition du conseil d'administration de l'Ecole, le secrétaire provincial a désigné M. le président et M. le secrétaire de la Chambre de commerce pour faire partie du jury chargé de faire subir les examens de sortie à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

M. le président prie M. Paul-E. Joubert, 2ème vice-président, de vouloir bien le représenter.

Démission.—M. G. Normand, estimant que la Chambre aurait dû se prononcer sur les modes projetés d'administration municipale, démissionne comme membre de la commission des affaires municipales.

M. le président exprime son vif regret de voir un membre aussi compétent et dévoué se retirer.

Le vote de la Chambre.—M. Joseph Quintal, qui exerce actuellement le droit de voter pour la Chambre dans les élections municipales, demande s'il ne serait pas à propos que le conseil se choisit un nouveau représentant.

Le Conseil constate que M. Quintal exercera ce droit jusqu'à la confection des nouvelles listes.

Les taux de surestaries.—La Canadian Manufacturers' Association communique à la Chambre le texte d'une requête qu'elle a adressée à la Commission des chemins de fer, demandant la réduction à \$1 par wagon et par jour des taux de surestaries.

Le Conseil en réfère à la commission des transports.

La loi de faillite.—M. le président suggère que la Chambre de commerce invite M. P.-H. Dufrene, curateur, à venir faire une causerie sur la loi de faillite, à laquelle le Parlement vient d'apporter quelques amendements.

Le secrétaire reçoit instructions de demander le texte des amendements.

Le budget.—M. le président fait observer que les journaux ont rapporté l'exposé budgétaire fait par M. le Ministre des Finances, et il suggère que le secrétaire en fasse venir le texte, et que le comité d'initiative soit autorisé à la mettre à l'étude.

M. Viau fait remarquer que les représentations que nous pourrions faire maintenant n'y changeraient rien, et que du reste le ministre frappe les produits commerciables aux sources, ainsi que nous l'avions demandé.

Le Conseil se rend néanmoins à la suggestion de M. le président.

Quincaillerie et métaux.—A la demande de M. le président, le Conseil désigne M. Théo. Trudeau pour faire partie de la commission de la quincaillerie et des métaux.

Proposition de nouveaux membres.—M. D.-S. Desmarais, fabricant de chaussures, est proposé par M. Alfred Lambert.

Et la séance est levée.

QUEBEC ESTIVAL

Sous ce titre, les chemins de fer Nationaux viennent de publier une très intéressante brochure qui a trait exclusivement aux beautés de la province de Québec durant la saison estivale. Cette brochure est illustrée à profusion et du meilleur goût. Les points les plus intéressants de notre province sont mis en regard de descriptions qui ne peuvent faire autrement que de nous amener un grand nombre de touristes durant la présente saison.

L'initiative heureuse de cette brochure, en excellent français, est due à M. H. R. Charlton, le publiciste du Grand Tronc.

On peut se la procurer en s'adressant aux gares de chemins de fer ou encore au No 230 rue Saint-Jacques, à Montréal. Elle en vaut la peine.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique.)

—Gosling & Hayakawa, 592 Travellers Building, Winnipeg, offrent leurs services pour le commerce dans les deux sens entre le Canada et l'Orient.

—L. A. Chance, Box 45, Grand Forks, N. D., Etats-Unis, demande distributeur pour un article breveté qui sera mis en vente le 1er août dans les grands magasins d'articles pour hommes, les bijouteries et les pharmacies.

—Salvador Ancira Garcia, Apartado 333, Guadalajara, Mexique, demande un représentant canadien — fabricant ou distributeur — pour cadenas de sûreté.

—Saffier, 18, rue Favart, Paris, tricot soie et laine, demande agent général pour le Canada.

—Electro-Journal, revue commerciale et industrielle de l'électricité, 1 Villa Ornano, Paris, demande représentant capable de recueillir des ordres de publicité auprès des industriels.

—E. Bretècher, 9 rue de Lourdes, Rouen (France), conserves de légumes, crèmes instantanées (chocolat, vanille, café, etc.), sucre de pommes de Rouen, demande agent général pour le Canada.

—E. Fay-Chatelard, 7 rue Charrel, Grenoble, rasoir de sûreté, accessoires de vélocipédie, demande agent général actif.

—Robert Caillet & Daumesnil, 1 rue Jean-Jacques de Monnaix, Pau (Basses-Pyrénées) fabricants de bonneterie (vêtements en laine tricotée, robes, tailleurs, sweaters, écharpes, bas, combinaisons, coton, fil et soie) demandent représentant pour le placement de leurs articles.

—Schroeder frères, 8 rue Simonon, Liège (Belgique) offrent gourdes et récipients isolants. (Prix-courant au secrétariat de la Chambre de commerce.)

—J. et T. Lanezzari, Neue Groningerstr. 28, Hambourg, Allemagne, offrent leurs services comme agents pour la vente en Allemagne de fruits secs.

M. EMILE LEPAGE

La maison Emile Lepage est déménagée dans son spacieux immeuble, 990-992, rue Parthenais.

M. Lepage et son frère, Ovide, sont membres de notre Chambre. Nul doute que la nombreuse clientèle qu'ils ont continuera à placer chez eux ses commandes pour marbre tuiles, mosaïques et ardoises. Ils sont plus en état qu'auparavant de satisfaire leurs clients, vu l'espace à leur disposition.

Accusé de réception

CANADA: — Chambre de commerce française de Montréal: *Bulletin mensuel* — *Agricultural Statistics* — *Le Bulletin des Agriculteurs* — Bulletin municipal d'hygiène — Chambre de commerce de Québec: *Bulletin du Comité des Industries* — Versailles-Vidricaire-Boulois (limitée) *La Rente* — L. G. Beaubien & Cie: *L'Economiste canadien* — Royal Securities Corporation: *Propos financiers* — Ministère du Commerce et de l'Industrie: *Weekly Bulletin*; *Monthly Report of the Trade of Canada* — Greenshield & Co.; *Monthly Review* — *The Journal of Commerce* — *Le Journal d'Agriculture* — *The Canadian Patent Office Record* — *La Semaine commerciale* — *Bulletin mensuel de la statistique agricole* — *The Monetary Times* — *Industrial Canada* — *Gazette officielle de Québec* — *La Conservation* — *Le Bulletin de la Ferme* — Ministère du Travail: *La Gazette du Travail* — The Board of Railway Commissioners for Canada: *Judgments, Orders, Regulations and Rulings* — Canadian Bank of Commerce: *Monthly Commercial Letter* — *Pharmaceutical* — *Pulp and Paper Magazine* — *Canadian Mining Journal* — *Le Canada* — Beausoleil (limitée) *Le Placement* — L. G. Beaubien & Cie: *Comparative Review of transactions on the Montreal Stock Exchange* — Crédit canadien incorporé: *Bulletin* — *France-Canada* (Québec) — *L'Information financière et économique* — *Journal of the Canadian Bankers' Association* — L'union médicale du Canada — *Hamilton Chamber of Commerce Official Bulletin* — *Bulletin international des douanes* — C. P. R.: *Agricultural and Industrial Progress in Canada* — Merchants Association: *Greater Montreal* — *Le Bulletin des recherches historiques* — Quebec Board of Trade: *Industrial and Commercial Advantages of the City of Quebec*.

ROYAUME-UNI: —

The Manchester Guardian (Weekly) — *Commerce Reports* — *The British Trade Review* — *Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal* — *Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries* — *London Chamber of Commerce Journal* — *Anglo-Spanish Trade Journal* — *Anglo-Swedish Trade Journal* — *The Board of Trade Journal* — *Huddersfield Chamber of Commerce Journal* — *The Aberdeen Chamber of Commerce Journal* — *The Empire Mail and Overseas Trade* — *Wolverhampton, Walsall and Dudley Chamber of Commerce* — *Luton Chamber of Commerce Journal* — *Sheffield Chamber of Commerce Journal* — *Monthly Journal of the Nottingham*

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

TÉL. MAIN 7362

J. N. E. GELINAS

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des municipalités, commissions scolaires, sociétés mutuelles et compagnies d'assurance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,
MONTREAL

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

TÉL. Main 4912

Eugène Prévost L.L.C. *Norman Ferras*

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

Edifice Royal Trust, 107 St-Jacques
Chambre 508. Tél. Main 1056

TELEPHONES:

Bureau: Main 535 Rés.: Est 4052w

A. H. LE SAGE

Syndic liquidateur
Agent commercial

Commissaire cour supérieure

76, rue Saint-Gabriel, Montréal

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

TÉL. Main 735

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
ŒUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

29, MARCHÉ BONNECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION. DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTRE.

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres
(Plate Glass)

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



108 et 110, rue Ste-Catherine E
MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMÉRICAIN

\$3.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440

MONTREAL.

J. V. DESAULNIERS

IMMEUBLES

PRETS

Assurances

Administration

DE

PROPRIÉTÉS

ET DE

SUCCESSION

GERANT

The Greater Montreal Land
Investment Company, Ltd.

CHAMBRE 502, 90, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL

TEL. BELL. MAIN 4732

**FABRIQUE CANADIENNE
DE BANDAGES**

C. MARTIN, Prop.

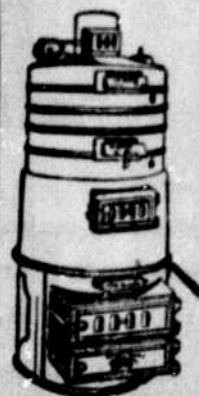
MEMBRES ARTIFICIELS, — BANDES
HERNIAIRES, — APPAREILS POUR
DIFFORMITES, — BAS ELAS-
TIQUES, — CEINTURES
ABDOMINALES

36-38 RUE CRAIG EST,
MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

CONFITURES,
SIROP DE TABLE,
MARINADES,
CATSUP

RAYMOND

CES PRODUITS SONT TOUJOURS PRE-
PARES AVEC SOIN ET ILS SONT DE
QUALITE SUPERIEURE.

EXIGEZ-LES



L. C. BARBEAU & CIE
Limitée
DISTRIBUTEUR
D'ACCESSOIRES
ELECTRIQUES et D'AUTO-
MOBILES

Fils, Tuyaux, Moteurs, Poêles,
Toasters, Pneus, Cries,
Outils, Pompes,
Miroirs.

Spécialité:
LAMPES de toutes sortes
Bougies, Klaxons, Ressorts,
Chânes, etc.
Fers, Fixtures, Portables,
Chaufferettes, etc.

320, RUE ST-JACQUES
Main 3496-6628-1738 Montréal

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME

MONTREAL

200, rue Guy

Main 967-1571-7235

**Êtes-vous suffisamment
assuré contre l'incendie ?**

... Votre police d'assurances contient beaucoup de clauses énumérant ce que la compagnie qui vous assure s'engage à faire pour vous si vos propriétés étaient incendiées.

Outre les conventions contenues dans votre police, vous êtes en droit d'attendre de la part de la compagnie toute l'assurance qu'il lui est loisible de vous accorder, assistance qui a pratiquement autant de valeur que votre contrat.

Nous sommes prêts à vous aider, persuadés que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneront pour vous ni dépense, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel aux experts de la

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Montreal



THEODORE MEUNIER,

Directeur.

Téléphone: Main 3580

Chamber of Commerce — Motor Traction — The British Australasian — Halifax Chamber of Commerce Journal — Newcastle and Gateshead Chamber of Commerce Monthly Journal — Imperial Food Journal and Empire Produce News.

FRANCE: — *Revue de l'Union Economique du commerce extérieur — Chimie et Industrie — L'Industrie française de la Conserve—L'Outillage industriel, commercial et maritime—Bulletin de la Chambre de commerce de Paris—La Revue commerciale—L'Economiste européen — Le Froid — Commerce et Industrie — La France économique et financière — La Démocratie nouvelle — Le Journal des chambres de commerce françaises et étrangères — Chambre de Commerce d'Angoulême: Bulletin mensuel — L'Economiste indépendant — Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France — L'Economiste moderne — L'industrie chimique — Journal des Economistes — Bois et Résineux — L'Eclair — L'Afrique du Nord illustrée — La Ligue du libre-échange: Circulaire — British Chamber of Commerce: Bulletin — Pharmacia — Lyon — l'Age de fer — La Journée — Bulletin de la Chambre syndicale de la Motoculture.*

ETATS-UNIS: — *The Guaranty News — National City Bank of New York: Economic Conditions; Governmental Finance, U. S. Securities — International Trade Developer — The American Exporter — U. S. Commerce Reports (daily) — Guaranty Trust Co.: Weekly Letter. — The Community Builder (Erie, Penn.) — The Spanish American Trade Journal — Adressograph Users' News (Chicago) — Buffalo Live Wire — French Commission in the United States: Fortnightly Survey of French Economic Conditions — Journal of the American-Polish Chamber of Commerce and Industry.*

AUTRES PAYS: — *L'Action belge — Belgique-Canada — La journée financière et économique (Bruxelles) — L'Amérique française — Norwegian Trade Review — The Oriental Journal of Commerce (Tokio) — Bulletin commercial et industriel suisse — La Suisse économique — Revue suisse d'exportation — The Japan Magazine — Yokohama Chamber of Commerce Journal — Eastern Commerce — Oriental Trade Journal — Herald Mercantile (Mexique) — Bolletino della Camera di Commercio et Industria di Torino — Actividad (Monterrey) — The Anglo-Spanish Trade — La Chambre de commerce française de Bogota (Colombie): Bulletin mensuel — Boletín de la Confederación de Camaras de Comercio de los Estados Unidos Mexicanos — The Weekly Druggist (Tokyo) — Bulletin de la Chambre de commerce de Liège — British Chamber of Commerce Journal (Shanghai) — Bulletin de la Chambre de commerce française de Montevideo (Uruguay) — Camera di Comercio de Cali (Co-*

lombie): Boletín mensual — L'Informatore Economico (Trieste) — North China Commerce (Tientsin) — The New-Zealand Journal of Commerce — Netherlands Indies Review — Chambre de Commerce d'Alger: Bulletin — Danish Foreign Office Journal — Sluyter's Monthly: East Indian Magazine — Caborca Commercial League: Caborca (Mexico) — The British Chamber of Commerce in Belgium: Eleventh Annual Report (1920) — Commercial Intelligence Department, India: Directory of the Principal Exporters — Handbook of Commercial Information for India — Yearbook of the Philippine Islands (1920).

Chemin de fer National du Canada

TRAIN QUOTIDIEN TRANSCONTINENTAL

Le "Continental Limité" mis en circulation par le chemin de fer National du Canada, de Montréal à Vancouver, donne un service de luxe direct à travers le continent. Ce train quitte Montréal, gare Bonaventure, à 9.00 p.m., tous les jours (heure régulière) pour Ottawa, North Bay, Temagami, Cobalt, Haileybury, Englehart, Matheson, Cochrane, Winnipeg, Régina, Saskatoon, Edmonton, Prince Rupert, Vancouver, Victoria et les gares intermédiaires.

Le matériel roulant est des plus modernes et comprend des wagons-observatoires à compartiments, wagons-lits et wagons de touristes de Montréal à Vancouver, aussi wagon-restaurant et de colis et voitures ordinaires.

Ce train procure aux voyageurs une occasion splendide de voir de jour les beautés naturelles du Jasper et des parcs nationaux du Mont Robson.

Pour billets, lits ou autres renseignements s'adresser au bureau des voyageurs de ville, No 230 rue St-Jacques ou à tout autre agent de billets des Chemins de fer Canadien-National-Grand-Tronc.

APPAREILS ELECTRIQUES

POUVOIR — ECLAIRAGE

Electrics Limitée

512 WILLIAM (Coin Seigneurs), MONTREAL

MAIN 1208-09-10

*Le service télégraphique
classifié de*

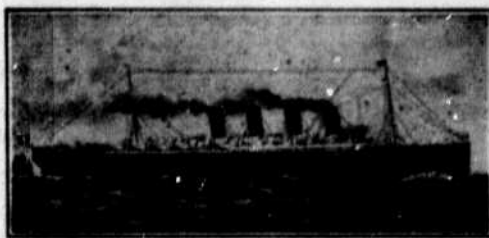
LONGUE DISTANCE

est entré en force

JEUDI, le 21 AVRIL Courant

**The Bell
Telephone Co.**

*Limited
of Canada*



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

(FRENCH LINE)

SERVICE HEBDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

par les paquebots à 4 et 2 hélices

**FRANCE, LAFAYETTE, LA LORRAINE, LA SAVOIE,
ROCHAMBEAU, LA TOURAINÉ.**

SERVICE BI-MENSUEL

NEW YORK—BORDEAUX—PARIS

par les paquebots à classe unique
CHICAGO NIAGARA

SERVICE SUPERIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs,
choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.

22, RUE NOTRE-DAME, OUEST
Téléphone Main 2978.

Montréal.

CANADIAN GOVERNMENT Merchants Marine, Limited.

DE MONTREAL, P.Q.

Pour Liverpool, G.B.

S.S. Canadian Trapper Août 17

Pour London, G.B.

S.S. Canadian Trooper Août 4

Pour Glasgow, G.B.

S.S. Canadian Navigator Août 14

Pour Cardiff et Swansen

S.S. Canadian Voyageur Août 20

Pour Rio Janeiro, Brazil, Montevideo et
Buenos Aires

S.S. Canadian Seigneur Sept. 10

Pour Barbados, Trinidad et Demerara

S.S. Canadian Otter Août 3

Pour St. John's, Nfd.

S.S. Canadian Miner Août 6

Pour Kingston, Jamaica

S.S. Canadian Sower Août 5

Pour Indes, Java, Singapore et Ceylon

S.S. Canadian Pioneer Août 25

DE VANCOUVER, B.C.

Pour Australe et Nouvelle-Zélande

S.S. Canadian Inventor Juillet 25

S'adresser à W. A. Cunningham,
Agent de fret.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

230, rue St-Jacques, Montréal.

Phone: Main 8700

THE MERCHANTS BANK OF CANADA

COMPTE-RENDU DE LA CINQUANTE-HUITIEME ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES, LE 1er JUIN 1921

La cinquante-huitième assemblée annuelle des actionnaires de la Merchants Bank of Canada a eu lieu mercredi, dans la salle de direction, au siège sociale de la banque, à Montréal. La séance fut ouverte à midi.

Parmi l'assistance on remarquait: Sir H. Montagu Allan, M. F. Howard Wilson, Sir Frederic Orr Orr-Lewis, baronnet; M. Farquhar Robertson, M. George-L. Cairns, M. Alfred-B. Evans, M. T. Ahearn, lieutenant-col. Jas-R. Moodie, Hon. Lorne-C. Webster, M. E.-W. Kneeland, M. John Bailie, M. Norman-J. Dawes, M. R.-H. McMaster, directeurs; M. D.-C. Maczrow, gérant-général, et MM. A. Piddington, D. Kinghorn, J.-E. Hayden, R.-S. White, J. Elmsly, B. Panet-Raymond, Colin Campbell, John Patterson, E. Flake (Joliette), J.-J. Flake,

S.-M. Baylis, Walter Wilson, W.-B. Blackader, Thos. Stapleton (Oshawa), Gordon Tansley, W.-C. Finley, G.-R.-H. Sims, R.-H. Arkell, W.-J. Finucan, W.-B. Harshaw, W.-G. Hinds, J.-M. Kilbourn, H.-R. Little, H.-B. Lourka, H. Macculbough, T.-A. McKay, A. McFayden, F.-L. McLachen, W.-A. Meldrum, T.-E. Merrett, J. Gillespie Muir, A.-B. Patterson, W.-M. Ramsay, W.-B. Leitch.

Le président Sir H. Montagu Allan fut prié d'occuper le fauteuil.

M. J.-M. Kilbourn fut nommé secrétaire de l'assemblée et lut l'avis convoquant l'assemblée.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées.

RAPPORT DU RESULTAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE POUR L'ANNEE TERMINEE LE 30 AVRIL 1921:

Les profits nets de l'année, après paiement des dépenses d'administration, rabais sur escomptes, intérêt sur dépôt, et après avoir amplement pourvu aux dettes mauvaises et douteuses, se sont élevés à	\$1,402,820.61
Prime sur le nouveau stock	1,050,000.00
La balance reportée du 30 avril 1920 était de	260,774.98
Formant un total de	\$2,713,595.59

Dont on a disposé comme suit:

Dividende No 132, au taux de 12% par année	\$274,823.69	
Dividende No 133, au taux de 12% par année	294,622.00	
Dividende No 134, au taux de 12% par année	300,254.48	
Dividende No 135, au taux de 12% par année	304,703.94	
Boni de 1%	99,231.60	
		\$1,273,635.11
Taxe de guerre du gouvernement sur la circulation des billets		96,585.41
Transporté au fonds de réserve de prime sur nouveau stock		1,050,000.00
Balance reportée		293,375.07
		\$2,713,595.59

COMPTE DU FONDS DE RESERVE

Balance au 30 avril 1920	\$8,400,000.00
Prime sur nouveau stock	1,050,000.00
	\$9,450,000.00
Moyenne du capital payé durant l'année	\$9,738,196.00

H. MONTAGU ALLAN,
Président.

D. C. MACAROW,
Gérant Général.

ETAT DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 30 AVRIL 1921

PASSIF

	1921	1920
1.—AUX ACTIONNAIRES :		
Capital payé	\$ 10,500,000.00	\$ 8,400,000.00
Fonds de réserve	9,450,000.00	8,400,000.00
Dividendes déclarés et non payés	406,564.77	388,159.22
Balance des profits d'après le compte des Profits et Pertes, soumis avec les présentes	293,375.07	260,774.98
	\$ 20,649,939.84	\$ 17,398,934.20
2.—AU PUBLIC :		
Billets de la banque en circulation	\$ 18,918,970.00	\$ 14,791,027.00
Dépôts ne portant pas intérêt	28,733,831.75	48,368,876.69
Dépôts portant intérêt (y compris intérêt accumulé jusqu'à la date du rapport)	120,904,549.56	114,132,175.79
Balances dues à d'autres banques en Canada	4,766,000.82	2,747,402.86
Balances dues aux banques et correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	507,107.91	831,997.39
Billets payables	142,907.00	
Acceptations sur lettres de crédit	744,102.41	2,117,441.21
Autres dettes non comprises dans ce qui précède		
	\$190,367,409.29	\$197,387,855.14

ACTIF			
Monnaie courante		\$ 4,198,128.88	\$ 4,198,117.50
Dépôts dans les Réserves centrales d'or		4,200,000.00	7,500,000.00
Billets de la Puissance		9,971,912.25	8,407,002.25
Billets d'autres banques		1,242,754.00	1,170,482.00
Chèques sur autres banques		8,604,047.22	11,093,195.77
Balances dues par autres banques en Canada		6,825.82	9,400.50
Balances dues par banques et agents de banque dans le Royaume-Uni		334,179.54	445,034.79
Balances dues par banques et agents de banques ailleurs qu'en Canada et le Royaume-Uni		1,743,398.54	1,561,157.87
Garanties des gouvernements fédéral et provinciaux, n'excédant pas la valeur courante ..		11,029,325.89	7,893,229.90
Obligations, débetures et actions de chemin de fer et autres, n'excédant pas la valeur courante ..		5,020,059.08	4,507,688.10
Garanties municipales canadiennes, aussi garanties anglaises, étrangères et coloniales, autres que canadiennes		13,153,757.77	13,239,204.59
Prêts à demande en Canada, sur obligations, débetures et actions		7,009,081.38	6,471,494.31
Prêts à demande ailleurs qu'en Canada		3,164,158.67	6,206,537.78
		\$69,427,380.17	\$72,697,546.36
Prêts et escomptes courants en Canada (moins déduction de l'intérêt)	\$109,183,592.80		
Prêts aux villes, cités, municipalités et commissions scolaires	3,085,602.90		
		\$112,269,196.70	116,786,405.59
Prêts et escomptes courants ailleurs qu'en Canada (moins déduction de l'intérêt)	1,449,919.15		1,117,268.51
Dettes de clients sur lettres de crédit "as per contra"	744,162.41		2,117,441.21
Immeubles autres que les édifices de la banque	612,923.39		604,325.33
Dettes en souffrance, auxquelles on a pourvu	340,046.04		352,737.25
Edifices de la banque, à pas plus que le prix coûtant, après avoir crédité le montant reçu relativement aux édifices transférés à la Merchants Realty Corporation, Limited, moins les montants déduits	4,220,786.14		2,576,630.21
Dépôts au gouvernement pour garantir la circulation des billets	450,000.00		877,000.00
Autres actifs non mentionnés ci-dessus	853,856.29		758,500.68
		\$190,367,409.29	\$197,387,855.14

H. MONTAGU ALLAN,
Président.

D. C. MACAROW,
Gérant Général.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX ACTIONNAIRE DE THE MERCHANTS BANK OF CANADA.

Conformément aux clauses des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de la Loi des Banques, nous faisons rapport aux actionnaires comme suit:—

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres de compte et autres rapports de la banque au siège social et avec les rapports signés des succursales et agences, et avons vérifié l'encaisse et les valeurs de la Banque au siège social contre les entrées en regard d'icelles dans les livres de la Banque tels qu'ils apparaissent le 30 avril 1921, et à différents temps durant l'année, et nous avons trouvé qu'ils concordent avec ces entrées. Nous avons aussi visité quelques-unes des succursales au cours de l'année et vérifié l'encaisse et les valeurs détenues aux dates de nos visites, nous les avons trouvées conformes avec les entrées dans les livres de la Banque faites en regard d'icelles.

Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. A notre avis, les transactions de la Banque qui ont été portées à notre connaissance n'ont pas dépassé les attributions de la Banque, et le bilan ci-dessus est convenablement exposé de manière à donner un aperçu fidèle et correct de l'état des affaires de la Banque, s'accordant avec les renseignements et explications qui nous ont été donnés et tel qu'il appert par les livres de la Banque.

VIVIAN HARCOURT,

GORDON TANSLEY,

Vérificateurs.

(De la firme Deloitte, Plender, Griffiths & Co.)

Il fut proposé par M. John Patterson, secondé par M. W. B. Blackader, que MM. Vivian Harcourt et Gordon Tansley, de Deloitte, Plender, Griffiths & Co., soient nommés vérificateurs pour la banque jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. La motion fut adoptée unanimement.

Sur motion de M. Alfred Piddington, secondée par M. S. M. Baylis, MM. John Patterson et Colin Campbell furent par

un vote unanime, nommés scrutateurs et autorisés à faire prendre le vote pour l'élection des directeurs suivants:

Sir H. Montagu Allan.
Sir Frederick Orr Orr-Lewis, bart.
Hon. C. C. Ballantyne.
M. A.-J. Dawes.
M. F. Howard Wilson.
M. Farquhart Robertson.
M. Geo. L. Cains.
M. Alfred B. Evans.
M. T. Ahearn.
Le lt-col. Jas.-P. Moodie.
Hon. Lorne C. Webster.
M. E. W. Kneeland.
M. Gordon McGregor.
M. John Ballie.
M. Norman J. Dawes.
M. R.-H. McMaster.

Le vote ayant été pris les directeurs tels que nommés ont été déclarés élus.

M. Colin Campbell:—"Avant que cette assemblée s'ajourne, je désire proposer un vote de remerciements au président et aux directeurs de la banque pour la manière heureuse dont ils ont conduit les affaires durant l'année écoulée, laquelle a été féconde en difficultés de toutes sortes. Je suis sûr que nous sommes tous satisfaits du rapport qu'ils ont présenté aujourd'hui et que s'ils continuent à présenter de tels rapports nous continuerons à les remercier."

Ce vote de remerciements fut adopté unanimement au milieu des applaudissements de tous.

Le président:—"En mon nom et en celui des directeurs, je désire exprimer ma gratitude pour cette marque d'appréciation pour le travail que nous avons fait durant l'année écoulée. L'année a été très dure, car cette période de reconstruction a été une source de nombreuses anxiétés pour la direction de la banque. Mais nous avons été à la hauteur de la situation et je vous remercie pour cette nouvelle marque d'appréciation et de confiance à l'endroit de vos directeurs."

Ceci mit fin à la réunion, laquelle fut ensuite ajournée. A une réunion subséquente des directeurs, Sir H. Montagu Allan fut réélu président et M. F. Howard Wilson, vice-président.

LA BANQUE NATIONALE

Soixante-et-unième rapport annuel, 1921

Mercredi le 15 juin 1921, à trois heures p.m., la soixante-et-unième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la Banque.

Etaient présents:

MM. J.-B. Laliberté, A.-B. Dupuis, Napoléon Dupuis, Nazaire Fortier, Charles Pettigrew, Napoléon Lavole, Son Honneur le Maire Jos.-O. Samson, Capt. J.-E. Bernier, Pierre Drapeau, J.-F. Dumontier, J. Adhémar Gagnon, F.-A. Gauthier, Charles Grenier, N.P., Elzéar Labrecque, M.D., M.-A. Labrecque, S.-Jules LaRue, N.P., C.-J. Lévesque, James McCone, Charles Noreau, Léo Pelletier, F.-X. Rainville, l'Hon. Adjudant Rivard, Arthur E. Scott, J.-Ernest St-Pierre, L.-P. Thibault, Zotique Turgeon, etc., etc.

En l'absence de M. R. Audette, président de la Banque, M. J.-B. Laliberté, vice-président, fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs: Charles Grenier, N.P., C.-J. Lévesque, S.-Jules LaRue, N.P.

Le président donna alors lecture du rapport suivant:

RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des directeurs sur le résultat des opérations de la Banque pour l'année terminée le 30 avril 1921, par l'état des Profits et Pertes, accompagné de l'état de l'Actif et du Passif:

La balance au crédit de Profits et pertes, le 30 avril 1920 \$ 74,219.97

Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses 544,945.69

Formant la somme de \$619,165.66

Qui a été appropriée comme suit:

à Dividendes trimestriels, au taux de 12% par année (soit 3% payable les 2 août, 2 novembre, 1er février et 2 mai	\$240,000.00
à Fonds de Réserve	100,000.00
à Dépréciation sur valeurs et contingents	100,000.00
à Rabais d'intérêt sur escomptes	20,000.00
à Amortissement sur édifices	40,000.00
à Amortissement sur ameublements	25,000.00
à Fonds de Pension	20,000.00
à Taxe au Gouvernement Fédéral	26,708.73
à l'Aide à l'Université Laval (premier versement)	10,000.00
à l'Aide au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière (premier versement)	2,000.00
	<hr/> 583,708.73

Laissant au crédit du compte de Profits et pertes une balance de \$ 35,456.93

L'année a été fructueuse et, si vous comparez le bilan de l'an dernier avec celui de cette année, vous constaterez des progrès considérables. Notre actif, de \$68,675,400 l'an dernier, est de \$75,052,900, soit une augmentation de \$6,377,500; les dépôts sont de \$57,167,700, en augmentation de \$8,707,500. Il y a augmentation sur presque tous les items du bilan.

Le compte de Profits et Pertes montre que nos profits ont été de \$544,945, une légère diminution sur l'an dernier; la disposition que nous avons faite de ces profits aura, sans doute, votre approbation. Nous avons pu payer pour la première fois, notre dividende annuel sur la base de 12%, ajouter \$100,000 à notre fonds de réserve et faire les appropriations que l'on vient de vous lire.

La nécessité d'agrandir nos bureaux principaux à Québec se faisant de plus en plus pressante, en raison de l'accroissement de nos affaires, nous n'avons pas pu retarder plus longtemps les réparations et les additions à faire à notre édifice; nous espérons que, d'ici à un an, nous aurons les bureaux convenables pour nous-mêmes et nous en aurons suffisamment à louer pour que cette propriété ne nous soit pas une charge, mais un revenu. L'item des édifices de la Banque augmente d'année en année; c'est une augmentation nécessaire, que nous ne pouvons éviter, que nos branches, dont le nombre augmente chaque année, nous obligent à acheter ou à construire. Nous employons toute notre habileté pour que ces propriétés ne nous coûtent pas trop cher et qu'elles soient,

dans notre actif, réalisables à leur pleine valeur; chaque année, nous faisons un amortissement raisonnable.

Au cours de l'année, nous avons fait une perte très sensible, par la mort d'un de nos directeurs, Monsieur le Commandeur Victor Châteauvert, dont les longs services ont été très utiles à la Banque; sa droiture, son expérience, son bon jugement en faisaient un directeur précieux, de même que ses qualités sociales le faisaient aimer davantage. Nous avons choisi, pour le remplacer, M. Adjudant Rivard, qui aurait été pour la Banque un conseiller précieux et dont le séjour parmi nous, bien que très court, nous avait permis de juger combien était grande la perte que nous faisons, lorsqu'il fut nommé Juge de la Cour des Appels de la Province de Québec, ce qui entraînait sa résignation comme directeur de la Banque. Pour le remplacer, nous avons eu recours à un des plus forts actionnaires de la Banque, M. A.-B. Dupuis, dont nous connaissions la valeur comme homme d'expérience et de bons conseils, M. Dupuis ayant déjà été directeur de cette Banque pendant de longues années.

Vous serez appelés à confirmer, par résolution, des souscriptions en faveur de l'Université Laval de Québec et en faveur du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, l'une de \$50,000 et l'autre de \$10,000, payables en cinq versements annuels et égaux. Vos directeurs ont cru qu'il était de leur devoir envers le public, et envers la Banque de contribuer à ces oeuvres de l'éducation et de l'instruction pour maintenir et augmenter dans cette partie de notre province les connaissances et la force intellectuelle de nos concitoyens, convaincus que nous en retirerons avantage même au point de vue financier et commercial, si nos nationaux sont mis en position de lutter à armes égales avec les autres parties du pays. Nous sommes la seule institution de banque ayant son bureau-chef à Québec et presque la totalité de nos actionnaires résident dans cette partie de la Province de Québec: nous sommes intéressés plus que toutes les autres institutions à son progrès. Ces institutions que nous encourageons sont, entre toutes, les plus dignes, en même temps que les plus utiles et les plus nécessaires.

Dans le réajustement économique que nous ont imposé les suites de la guerre, de tous les moyens suggérés pour arriver au meilleur résultat, aucun n'est plus efficace et nous oserions dire le seul qui le soit entièrement, c'est l'économie, la base la plus stable sur laquelle doit reposer notre édifice sociale; aussi, ne prêcherons-nous jamais trop cette vertu économique qui, en quelque sorte, fait fleurir les autres et d'où découle la prospérité d'un peuple. Dans l'exercice de cette économie, il résulte des dépôts dans les banques et ces dépôts se distribuent en prêts au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, activant ainsi toutes les forces de la nation. Il est admis dans notre province que notre principale richesse est l'agriculture; la Banque apporte toujours une attention spéciale à ses besoins; nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats. Nos cultivateurs, et nous, ne pouvons cesser de le répéter, trouvent chez nous toute l'aide raisonnable pour leur progrès et le développement de leurs fermes. L'agriculture a, dans notre province, comme corollaire et source de revenus considérables, l'exploitation de nos forêts, le commerce du bois pour la pulpe et du bois de sciage. Cette exploitation contribue, pour une grande part, à la richesse de nos cultivateurs, qui y trouvent de l'emploi l'hiver, de la vente pour le surplus du bois qu'ils possèdent sur leurs terres et l'écoulement de leurs produits pour l'approvisionnement des chantiers; mais l'industrie du bois, comme toutes les autres industries, subit en ce moment et depuis quelques mois déjà, un ralentissement considérable. Heureusement pour nous et nos clients, nous avions depuis un an déjà, diminué nos avances dans cette ligne et peu d'entre eux se trouvent avec des stocks non vendus et diminués en valeur; la moindre reprise dans la construction et la manufacture du bois devra activer l'écoulement et les libérer. Nous croyons que l'année que nous commençons, au point de vue commerce et industrie, en sera une difficile et que le réajustement déjà commencé atteindra son maximum, cette année, non sans causer des liquidations plus ou moins désavantageuses; la prudence est donc plus nécessaire que jamais. Les prévoyants, qui, pendant les années d'abondance que nous venons de traverser, ont économisé, vont bien se trouver d'avoir suivi cette ligne de conduite, qui les met en mesure de supporter la baisse dans la valeur de leur actif et les autres pertes que les temps comme ceux que nous traversons amènent à leur suite.

Durant cette année, la différence du change en faveur des Etats-Unis a été considérable, une moyenne de 12 à 15%, c'est-à-dire des millions payés aux Etats-Unis en pure perte, que nous n'aurions pas payés si la balance du commerce entre

les deux pays avait été égale. Les moyens de faire cesser cet état de choses, on les a répétés partout et ils sont encore les mêmes: produire plus pour leur vendre plus, acheter d'eux le moins possible, que l'absolu nécessaire, et favoriser les produits canadiens. Il y a, nous croyons, plus à faire, c'est d'acheter ce que nous ne pouvons acheter ici, dans les pays où le change nous est favorable; et nous croyons que, si nos commerçants et nos industriels se renseignaient davantage, ils trouveraient en grande partie en Europe, à meilleures conditions, des marchandises qu'ils achètent aux Etats-Unis.

Le Gérant Général a fait, cette année, ce qui n'avait pas été fait durant la guerre, une inspection complète de la succursale de Paris; il a constaté, avec plaisir, la bonne adminis-

tration qui y règne et l'augmentation satisfaisante qu'elle apporte chaque année au développement de la Banque.

Nous avons ouvert, durant l'année, huit succursales et vingt-deux sous-agences; cent succursales et deux cent trente-deux sous-agences sont en opération. Au cours de l'année, l'inspection de ces succursales et sous-agences a été soigneusement faite.

Nous témoignons, avec plaisir, et nous sommes reconnaissants à nos employés de leur bon vouloir et de leur zèle au service de l'institution.

R. AUDETTE,
Président.

N. LAVOIE,
Gérant-Général.

BILAN AU 30 AVRIL 1921

		PASSIF	
Billets en circulation			\$ 6,023,475.00
Dû au gouvernement canadien			6,649,813.57
Dépôts payables après avis	\$42,088,210.84		
Dépôts payables à demande	8,191,390.74		
Dépôts ailleurs qu'au Canada, payables après avis	6,888,066.78		
		57,167,668.36	
Dividendes non réclamés	1,260.65		
Dividende payable le 1er mai	60,000.00		
		61,260.65	
Dû à d'autres banques au Canada	487.33		
Dû à des agences de la Banque en pays étrangers	214,872.86		
Billets payables	450,000.00		
Autres responsabilités	49,916.67		
		715,276.86	
Total du Passif envers le public			\$70,617,494.44
Capital versé	2,000,000.00		
Fonds de Réserve	2,400,000.00		
Compte de Profits et Pertes	35,456.93		
		4,435,456.93	
			\$75,052,951.37

ACTIF

Espèces	\$ 438,241.36		
Billets de la Puissance	5,183,510.00		
Dépôt aux réserves centrales d'or	4,200,000.00		
		9,821,751.36	
Billets de banques canadiennes	702,945.00		
Chèques sur autres banques	2,497,869.70		
Dû par d'autres banques au Canada	1,439.83		
Dû par des agences de la Banque dans le Royaume-Uni	650.58		
Dû par des agences de la Banque en pays étrangers	582,865.79		
		3,785,770.90	
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation	100,000.00		
Valeurs des gouvernements Impérial et Fédéral	4,965,441.07		
Effets de municipalités canadiennes et effets étrangers	7,507,952.12		
Obligations de chemins de fer et autres	889,173.24		
Prêts à demande sur actions et débetures	8,211,884.36		
		21,674,450.79	
Total des Ressources Immédiates			\$35,281,973.05
Prêts courants, escomptes et avances au public (moins rabais d'intérêt)	\$37,078,482.33		
Billets et effets de commerce escomptés, en souffrance (pertes pourvues)	27,925.65		
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque)	327,131.32		
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque	384,876.14		
		37,818,415.44	
Édifices de la Banque et ameublements (moins amortissements)	1,793,649.10		
Autres ressources	158,913.78		
		1,952,562.88	
			\$75,052,951.37

R. AUDETTE,
Président.

N. LAVOIE,
Gérant-Général.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés reçus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1921; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à quatre des principales succursales de la Banque, et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1921.

J'ai, de plus, à ns le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de

la Banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la Banque et de ces succursales.

Je dois, de plus, mentionner que les différents employés de la Banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la Banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette banque.

OCT. BELANGER, L.I.C.,
Vérificateur.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu Président et M. J.-B. Laliberté, vice-président de la Banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.